

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

Correspondant : M. Gérard COLIN, Président, 48 bis, route de Veulettes, 76450 Cany barville, tél. : 02 35 57 95 27, télécopieur : 02 35 57 95 29, courriel : marches.publics@cote-albatre.com, adresse internet : <http://www.achatpublic.com>

Objet du marché : Fourniture de sel de déneigement

Type de marché de fournitures :

Caractéristiques principales :

- Le matériau à fournir est un sel de déneigement conforme à la norme NF.P 98-180 de juillet 2003 « Service hivernal - Chlorure de sodium utilisé comme fondant routier ». Le sel sera livré en vrac.

Les prestations feront l'objet d'un marché à bons de commande, avec minimum et maximum de commandes, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passé dans le cadre des dispositions de l'article 77 du Code des Marchés Publics.

Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter du 1er octobre 2010. En application de l'article 16 du code des marchés publics, il est susceptible d'être expressément reconduit trois (3) fois, et pour une durée d'un an

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les fournitures faisant l'objet du marché sont rémunérées par application des prix unitaires du bordereau des prix annexé au marché.

Le montant du marché s'établit comme suit :

- montant annuel minimum HT : 3 000.00 euros
- montant annuel maximum HT : 25 000.00 euros

Prestations divisées en lots : non

Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) : 01 octobre 2010

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les prix du marché sont fermes la première année. Ils seront révisibles en cas de reconduction. Les fournitures sont rémunérées à prix unitaires. Les prix unitaires du bordereau de prix sont appliqués aux quantités réellement exécutées.

Le paiement des sommes dues est effectué par mandat administratif dans un délai global maximum de 30 jours.

Ressources propres de la collectivité.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : En cas de groupement, sa transformation dans une forme juridique déterminée ne pourra pas être exigée pour la présentation de l'offre. Cependant, après l'attribution du marché, la personne signataire du marché pourra exiger que le titulaire adopte la forme juridique suivante : groupement solidaire.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix (70 %)
- Délais (30 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 27 juillet 2010 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2010-032

Renseignements complémentaires : A) Obtention des documents :

Le DCE sera téléchargeable via la plateforme du pouvoir adjudicateur à l'adresse suivante : www.achatpublic.com
L'accès à cette plateforme est gratuit.

Il est conseillé au soumissionnaire de renseigner lors du téléchargement du DCE, le nom du soumissionnaire, une adresse électronique ainsi que le nom d'un correspondant afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation ; en particulier les éventuels compléments (précisions, réponses, rectifications...).

En cas de difficultés rencontrées, les soumissionnaires disposent sur le site d'un service support clients au 0 892 23 21 20

B) Condition de remise des offres

Le pouvoir adjudicateur privilégie l'envoi des plis sur support papier. Cependant, les soumissionnaires peuvent choisir entre :

- la transmission électronique de leur candidature et leur offre, à l'adresse suivante : www.achatpublic.com
OU

- leur envoi sur un support papier

La transmission par simple support physique (CD-ROM, disquette ou autre support) n'est pas autorisée.

En revanche, les soumissionnaires peuvent retirer le dossier de consultation par voie électronique sans contrainte sur leur choix de procédé de réponse.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01 juillet 2010

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Correspondant : M. Francis ROUSSELET , Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, 48 bis, route de Veulettes, 76450 Cany-barville, tél. : 02 35 57 50 52, télécopieur : 02 35 57 50 51, courriel : francis.rousselet@cote-albatre.com

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre - Service des Marchés Publics, 48 bis, route de Veulettes, 76450 Cany-barville, tél. : 02 35 57 95 27, télécopieur : 02 35 57 95 29, courriel : marches.publics@cote-albatre.com, adresse internet : <http://www.achatpublic.com>